

Présents

Animation : Elsa Ferraro et Sabrina Pédrone

Participants : Michel Vescovi - Carole Puype - Bruno Richard - Julie Suarez - Elodie Martinez

I - Rappel de l'ordre du jour

1. Retour sur la mise en place des nouveaux programmes.
2. Retour sur le chef d'œuvre :
Thématique, mise en place, points positifs et à améliorer, modalités d'évaluation.
3. Introduction aux nouveaux CCF. Contenus, modalités d'organisation.
4. Questions diverses et pistes de travail pour la prochaine rencontre.

II - Retour sur la mise en place des nouveaux programmes

Introduction sur l'installation des nouveaux programmes et le retour après la première année de mise en place.

Discussion autour des liens entre les arts appliqués et la culture métier.

III- Questionnement chef d'oeuvre :

Chacun des participants a exposé le ou les chef d'œuvre dans lesquels il intervient. Cela a été l'occasion d'échanger sur l'expérience de chacun autour des thèmes de chef d'œuvre, des formations engagées ainsi que de l'articulation avec les matières professionnelles.

Des questionnements apparaissent quant à l'évaluation :

Existe-t'il une grille d'évaluation ? Si non est-elle à construire ?

Lors de l'oral comment procéder avec les élèves allophones ou à profil particulier qui seront pénalisés par leur manque de maîtrise de la langue ?

Le fait qu'il n'est pas possible d'avoir un support visuel est perçu comme un obstacle pour les élèves peu à l'aise à l'oral.

IV- Lecture collective des nouvelles modalités de CCF.

Lecture des textes relatifs aux nouvelles modalités d'évaluation. L'ensemble des collègues présents a trouvé cette formule adaptée aux programmes.

V- Pistes de travail pour la prochaine rencontre.

Enrichissement du drive par des pistes de séquences, des pistes de sujets de CCF, ...

DÉFINITION DE L'ÉPREUVE D'ARTS APPLIQUÉS ET CULTURES ARTISTIQUES AU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

I - Objectif de l'épreuve

L'épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques permet de vérifier les compétences du candidat à :

Compétences d'investigation

- >> rechercher, identifier et collecter des ressources documentaires ;
- >> sélectionner, classer et trier différentes informations ;
- >> analyser, comparer des œuvres ou des produits et les situer dans leur contexte de création ;
- >> établir des convergences entre différents domaines de création.

Compétences d'expérimentation

- >> respecter une demande et mettre en œuvre un cahier des charges simple ;
- >> établir des propositions cohérentes en réponse à un problème posé et réinvestir les notions repérées dans des références.

Compétences de réalisation

- >> opérer un choix raisonné parmi des propositions et finaliser la proposition choisie.

Compétences de communication

- >> choisir des outils adaptés ;
- >> établir un relevé, analyser et traduire graphiquement des références et des intentions ;
- >> justifier en argumentant, structurer et présenter une communication graphique, écrite et/ou orale.

II- Critères d'évaluation

L'évaluation porte notamment sur :

- >> la pertinence de la collecte, du classement et du tri des informations ;
- >> l'exactitude de l'identification de caractéristiques, de leur mise en relation et de leur contextualisation, ainsi que des principes et notions établies ;
- >> le respect des contraintes ;
- >> la cohérence, la diversité et le réalisme des pistes proposées ;
- >> la pertinence de la sélection et de la précision d'une proposition ;
- >> l'adaptation des notions et des outils choisis ;
- >> la qualité du relevé (croquis, photographie, maquette, etc.) ;
- >> la valeur communicante des éléments graphiques et des commentaires ;
- >> la maîtrise du vocabulaire technique ;
- >> la qualité de l'exposé.

DÉFINITION DE L'ÉPREUVE D'ARTS APPLIQUÉS ET CULTURES ARTISTIQUES AU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

III - Modalités d'évaluation

A - Contrôle en cours de formation (CCF)

Le contrôle en cours de formation comporte **trois situations d'évaluation**, individualisées ou collectives, organisées au cours de la dernière année de formation. Chaque situation d'évaluation porte sur une des phases d'une démarche de projet. Elles peuvent être **consécutives ou espacées dans le temps**. Elles sont réalisées dans le cadre de l'enseignement, sur une **durée limitée entre deux heures et quatre heures**.

Elles sont **complémentaires mais pas obligatoirement liées**. Elles peuvent prendre appui sur un ou des projets conduit(s) dans le cours de l'année scolaire. En complément des productions graphiques, numériques ou volumiques attendues, **l'expression orale est favorisée**.

Les trois situations d'évaluation sont notées sur 20 points.

Première situation d'évaluation (notée sur 6 points)

Le candidat répond à un cahier des charges de projet dans sa **phase d'investigation**.
Il est conduit à :

- >> mener une recherche documentaire ;
- >> mener une étude portant prioritairement sur l'un des trois domaines du design ;
- >> établir des constats sous la forme de productions graphiques, volumiques ou numériques.

Deuxième situation d'évaluation (notée sur 8 points)

Le candidat répond à un cahier des charges de projet dans sa **phase d'expérimentation**.
Il est amené à :

- >> proposer plusieurs intentions en réponse à un problème posé lié à l'un des trois domaines du design, argumenter ;
- >> traduire des intentions de manière graphique, volumique ou numérique.

Troisième situation d'évaluation (notée sur 6 points)

Le candidat répond à un cahier des charges de projet dans sa **phase de réalisation**.
Il est incité à :

- >> opérer un choix parmi des solutions envisagées en réponse à un problème de design ;
- >> développer et préciser une proposition sous la forme d'une réalisation graphique, volumique ou numérique, argumentée.

DÉFINITION DE L'ÉPREUVE D'ARTS APPLIQUÉS ET CULTURES ARTISTIQUES AU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

B - Epreuve ponctuelle (notée sur 20) - Durée : 2 heures

L'épreuve d'arts appliqués et culture artistique est une épreuve écrite de deux heures.

Le sujet est composé d'un ensemble de documents visuels qui prend en compte le secteur professionnel du candidat (secteur des services ou de la production), assorti de consignes précises.

Dans une première phase (notée sur 6 points)

Le candidat est conduit à :

- >> mener une recherche documentaire ;
- >> mener une étude portant prioritairement sur l'un des trois domaines du design ;
- >> établir des constats sous la forme de productions graphiques, volumiques ou numériques.

Dans une seconde phase (notée sur 8 points)

Le candidat est conduit à :

- >> proposer plusieurs intentions, argumenter en réponse à un problème posé lié à l'un des trois domaines du design ;
- >> traduire des intentions de manière graphique, volumique ou numérique.

Dans une troisième phase (notée sur 6 points)

Le candidat est conduit à :

- >> opérer un choix parmi des solutions envisagées en réponse à un problème de design ;
- >> développer et préciser une proposition sous la forme d'une réalisation graphique, volumique ou numérique, argumentée.